

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

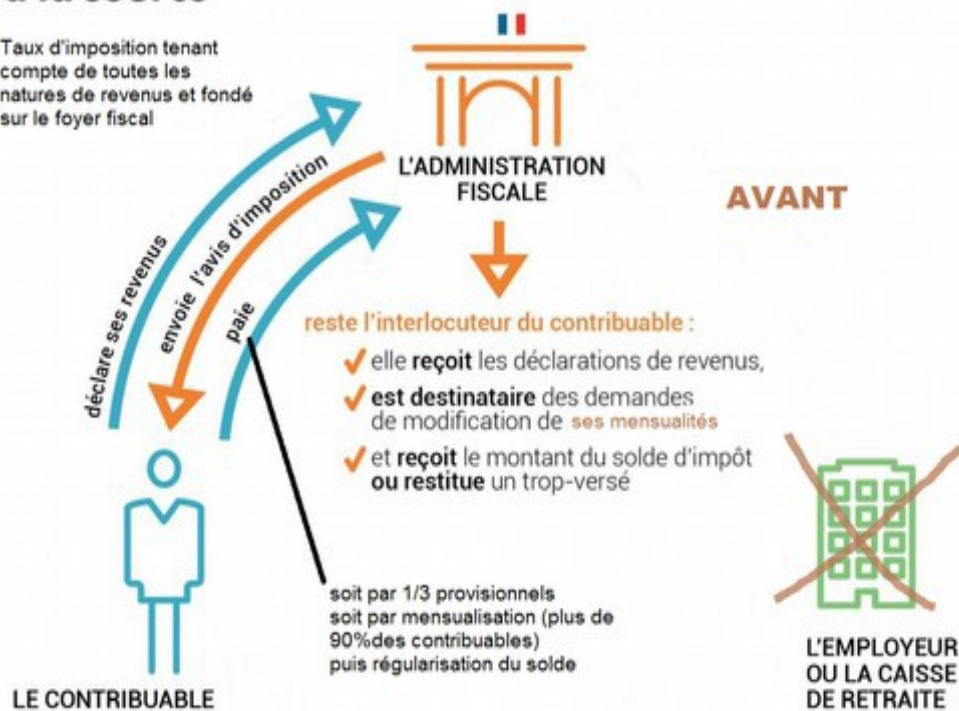
SIMPLIFICATION ? NON ! Avec le Prélèvement à la Source votre « vie administrative et fiscale » ne sera pas plus simple.

Les dessins valent mieux que les grands discours alors vous n'avez qu'à comparer les deux dessins ci-dessous !!!
Ce sera d'autant moins simple que le gouvernement et l'administration obligent déjà à télédéclarer, télépayer, qu'ils veulent continuer à fermer les services, les automatiser à outrance, réduire les plages d'accueil du public, obliger à en passer par des centres téléphoniques payants, imposer l'accueil sur rendez-vous comme unique point d'accès...

Impôts : à la source

Taux d'imposition tenant compte de toutes les natures de revenus et fondé sur le foyer fiscal

SANS le prélèvement



Impôts : comment fonctionne le prélèvement à la source

Taux d'imposition neutre, individualisé ou en commun avec son conjoint

